

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

SESSION 2007

SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

OBLIGATOIRE

Série : ES

Durée de l'épreuve : 4 heures

Coefficient : 7

L'usage de la calculatrice est strictement interdit.

*Ce sujet comporte 6 pages numérotées de 1/6 à 6/6.
Dès que ce sujet est remis, assurez vous qu'il est complet.*

Le candidat traitera au choix soit la dissertation, soit la question de synthèse.

Il est demandé au candidat :

- de répondre à la question posée explicitement ou implicitement dans le sujet ;
- de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer;
- de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;
- de rédiger en utilisant un vocabulaire économique et social spécifique et approprié à la question, en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.

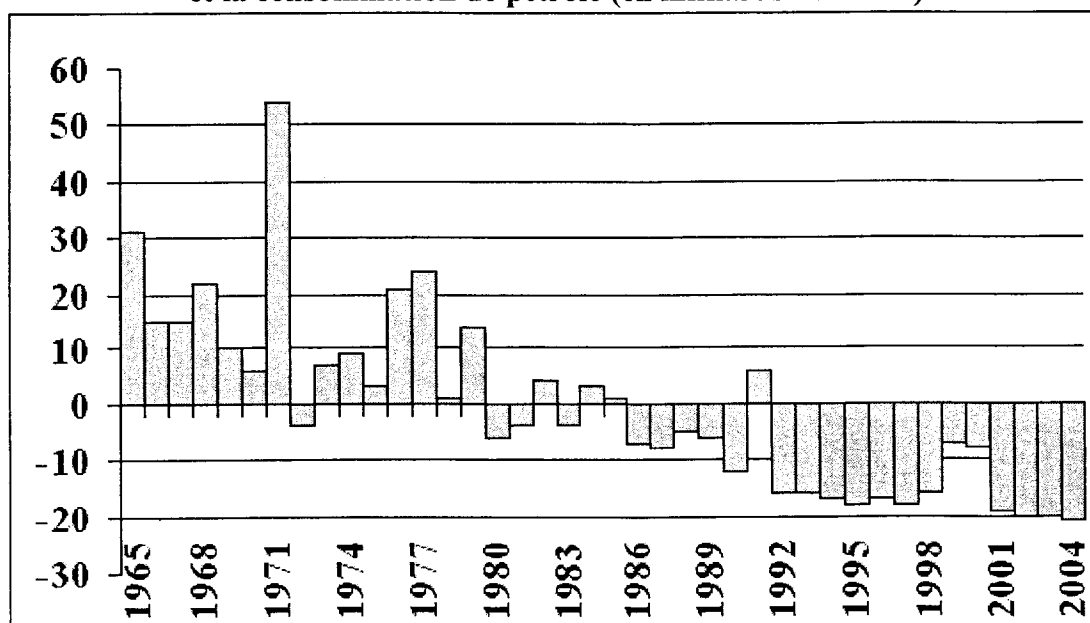
Il sera tenu compte dans la notation de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

SUJET

Une croissance élevée est-elle compatible avec un développement durable ?

DOCUMENT 1

**Différence annuelle entre les découvertes de réserves de pétrole,
et la consommation de pétrole (en milliards de barils)**



Source : Association for the Study of Peak Oil and Gas
(Association pour l'étude du pic de pétrole et de gaz),
<http://www.wolfatthedoor.org.uk/francais/>
Octobre 2006

DOCUMENT 2

Si le monde disposait seulement d'une offre fixe de ressources naturelles non renouvelables, comment les générations futures pourraient-elles satisfaire leurs besoins ? L'exemple typique est celui du pétrole. Lorsque la quantité disponible sera épuisée, les générations vivant à ce moment-là devront s'en passer et auront un niveau de vie moins élevé.

Malgré le caractère presque évident de ces arguments, des économistes répondent que le progrès technique donne souvent des moyens de dépasser ces limites. Si on compare l'économie d'aujourd'hui à l'économie du passé, on peut observer que la manière d'utiliser les ressources naturelles s'est modifiée, parfois dans le sens d'une amélioration. Les voitures consomment moins, les maisons neuves ont des performances énergétiques supérieures. L'extraction du pétrole est plus efficace. Le développement d'énergies alternatives permet de substituer des ressources renouvelables à des ressources non renouvelables. [...]

Toutes les politiques visant au développement des énergies renouvelables, à encourager les logements « basse énergie », etc. s'inspirent de cette logique, et donnent un « coup de pouce » au progrès technique pour assurer un développement durable.

Guillaume GIRMENS, « Développement durable et principes économiques », *IDEES, la revue des sciences économiques et sociales*, 144, juin 2006.

DOCUMENT 3

Croissance économique entre 1988 et 2007

En % par an	1988-1997	1998-2007
Economies avancées	2,9	2,6
Pays émergents et en développement	4,1	5,8
Chine	9,9	8,9
Inde	5,9	6,5
Monde	3,4	4,1

Source : Fonds Monétaire International, *Perspectives de l'économie mondiale*, 2006.

DOCUMENT 4

Le protocole de Kyoto, ouvert à ratification le 16 mars 1998, est entré en vigueur en février 2005. Il a été ratifié à ce jour par 156 pays, mais ni par les Etats-Unis, ni par l'Australie. [...]

Le protocole de Kyoto repose sur un principe relativement simple : les pays développés et en transition se sont engagés sur un objectif global de réduction de leurs émissions de Gaz à effet de serre de 5,2 % en 2008-2012 par rapport au niveau de 1990. Cet objectif global a ensuite été décliné en objectifs individuels par pays en fonction de leurs projections de croissance des émissions (en forte hausse ou en stabilisation), de leur capacité financière, mais aussi de leur engagement politique sur la question du climat : certains pays ont des objectifs à la baisse (-8 % pour l'Union européenne, -6 % pour le Japon) et d'autres en stabilisation (0 % pour la Russie). Les Etats-Unis, qui avaient décidé de ne pas ratifier le protocole, avaient un objectif de -7 %. Si l'on considère l'ensemble des pays développés, l'objectif de -5,2 % fixé par le protocole représente en réalité une diminution de 20 % par rapport au niveau d'émissions anticipé pour 2010 si aucune mesure de contrôle n'avait été adoptée. Les engagements de réduction sont donc loin d'être négligeables.

Aurélien VIEILLEFOSSE, « Que faire après Kyoto ? Les principaux enjeux », *Revue d'économie financière*, 83, mars 2006.

DOCUMENT 5

Intensité énergétique

En tonnes d'équivalent pétrole / PIB	1973	1979	1986	1998
OCDE – Amérique du Nord	0,40	0,37	0,30	0,27
OCDE – Pacifique	0,14	0,13	0,11	0,12
OCDE – Europe	0,24	0,23	0,20	0,17
France	0,18	0,17	0,16	0,15
Asie	0,25	0,26	0,24	0,26

Note : dans ce document, l'intensité énergétique mesure la quantité d'énergie nécessaire pour produire 1000 dollars de PIB en dollars de 1999.

Ainsi, en 1973, pour produire 1000 dollars de 1999 de PIB, on avait besoin en France d'une énergie équivalente à 0,18 tonne de pétrole, alors qu'en 1998, pour produire la même quantité de PIB, il ne fallait plus que l'équivalent de 0,15 tonne de pétrole.

Source : Joël MAURICE, *Le prix du pétrole*, Rapport du Conseil d'Analyse Economique, La Documentation Française, 2001.

DOCUMENT 6

L'empreinte écologique d'une population est la surface totale de terre productive ou d'espace marin nécessaire pour produire l'ensemble des récoltes, de la viande, des produits marins, du bois et des fibres qu'elle consomme, pour subvenir à ses besoins en énergie et pour offrir l'espace nécessaire à la construction de ces infrastructures. Alors que le consommateur africain ou asiatique moyen disposait de moins d'1,4 hectare par personne en 1999, l'empreinte de l'européen occidental moyen atteignait les 5 hectares et celle du Nord américain moyen était de près de 9,6 hectares. L'empreinte écologique du consommateur moyen était de 2,3 hectares par personne en 1999, soit 20% au-dessus de la capacité biologique de la Terre qui est de 1,90 hectare par personne. En d'autres termes, l'humanité dépasse désormais la capacité de la Terre à subvenir à ses besoins en ressources renouvelables. Nous pouvons temporairement maintenir ce déséquilibre en puisant dans le capital de la terre en forêts, poissons, et sols fertiles. Nous rejetons également nos émissions excessives de dioxyde de carbone dans l'atmosphère. Aucun de ces deux comportements n'est soutenable sur le long terme ; la seule solution durable est de vivre dans les limites des capacités productives biologiques de la planète.

Source : WWF, Résumé du Rapport *Planète vivante*, 2002.

Question de synthèse étayée par un travail préparatoire

Il est demandé au candidat :

1. *de conduire le travail préparatoire qui fournit des éléments devant être utilisés dans la synthèse.*
2. *de répondre à la question de synthèse :*
 - *par une argumentation assortie d'une réflexion critique, répondant à la problématique donnée dans l'intitulé*
 - *en faisant appel à des connaissances personnelles*
 - *en composant une introduction, un développement, une conclusion pour une longueur de l'ordre de trois pages.*

Ces deux parties sont d'égale importance pour la notation.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

THEME DU PROGRAMME

Intégration et solidarité

I – TRAVAIL PREPARATOIRE (sur 10 points)

Vous répondrez à chacune des questions en une dizaine de lignes maximum

- 1) **Que signifient les nombres soulignés ? (Document 1) (1 point)**
- 2) **Pourquoi peut-on dire que le système des retraites repose encore aujourd'hui sur une logique de l'assurance ? (Document 1) (2 points)**
- 3) **Comment la sécurité sociale peut-elle contribuer à relever le niveau de vie ? (Document 2) (2 points)**
- 4) **Expliquez la phrase soulignée (Document 2) (2 points)**
- 5) **Montrez que le RMI s'inscrit dans une logique d'assistance (Document 3) (1 point)**
- 6) **Quels sont les effets du RMI sur l'intégration des bénéficiaires ? (Document 3) (2 points) ?**

II – QUESTION DE SYNTHESE (sur 10 points)

Après avoir rappelé le rôle de l'Etat-providence dans la cohésion sociale, vous en montrerez les limites.

(Vous êtes autorisé à privilégier le cas français)

DOCUMENT 1

Évolution des bénéficiaires de certaines prestations sociales (indices base 100 en 1990)

Bénéficiaires	1990	1995	2001	2002	2003
Retraités	100	112	122	124	n.d*
Personnes bénéficiaires du minimum vieillesse	100	76	54	51	n.d
Familles bénéficiaires des prestations familiales	100	99	105	106	106
Personnes bénéficiaires de l'allocation aux adultes handicapés	100	114	136	140	142
Personnes bénéficiaires du revenu minimum d'insertion	100	199	222	225	236

*n.d : non déterminé

Source : « France : portrait social 2004-2005 », INSEE 2004.

DOCUMENT 2

La sécurité sociale a un impact profond à tous les niveaux de la société. Elle offre aux travailleurs et à leur famille l'accès aux soins de santé et une protection contre la perte de revenu – que celle-ci soit due à de courtes périodes de chômage, à la maladie ou à la maternité, ou qu'elle soit de plus longue durée pour cause d'invalidité ou d'accident du travail.

La sécurité sociale offre aux personnes âgées la sécurité du revenu pendant leurs années de retraite. Les enfants bénéficient des programmes de sécurité sociale conçus pour aider les familles à faire face aux coûts de l'éducation. Dans le cas des employeurs et des entreprises, la sécurité sociale aide au maintien de relations de travail stables et à la productivité de la main d'œuvre. La sécurité sociale peut en outre contribuer à la cohésion sociale, ainsi qu'à la croissance et au développement général d'un pays en relevant le niveau de vie.

Source : « Données factuelles sur la sécurité sociale », Organisation Internationale du Travail, mai 2006, www.ilo.org/communication

DOCUMENT 3

L'analyse de 34 trajectoires sociales d'allocataires montre que le RMI ne joue pleinement son rôle que pour des personnes bénéficiant déjà de ressources matérielles, d'un réseau relationnel et d'un certain niveau de formation avant leur entrée dans le dispositif. Ainsi, il permet à de jeunes diplômés issus de milieux modestes de se consacrer à la recherche d'un premier emploi en rapport avec leur formation. Il aide également des travailleurs indépendants à se réinsérer sur le marché de l'emploi. Dans le cas d'un déficit de formation ou de relations, le RMI se conjugue aux revenus d'emplois précaires ou du chômage, ou bien joue le rôle d'un soutien permettant de tenir entre deux formes d'emplois temporaires.

Source : Valérie COHEN et Brigitte LARGUÈZE, *Économie et statistique n° 346-347*, INSEE, 2001.